

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Covid-19/Reconnaissance du Pass
Vaccinal togolais dans toute l'UE :

**Une véritable
consécration des efforts
du gouvernement**

P.3



Joaquin Tasso Vilallonga, Ambassadeur de l'UE au Togo



**FAITS DIVERS
DERNIER
AVERTISSEMENT**

P.4

Entretien routier :
**La SAFER va
mobiliser plus de
30 milliards pour
l'exercice 2022**



Outchantcha Atoute Sylvain, DG SAFER

5^{ème} édition du Forum des jeunes
dirigeants Chine-Afrique :

**Le parti UNIR prend
activement
part à la rencontre**

P.4



La Militante Yawa TSEGAN, Chef de la délégation UNIR



Philippe K. Tchodie,
Commissaire Général de l'OTR

**Philippe K. Tchodie,
le Génie de l'économie
nationale recevra deux
distinctions en
décembre prochain
en Côte d'Ivoire**

P.2

Covid-19 au Togo :
**La "Campagne accélérée"
de vaccination bat son
plein et s'étend aux élèves
âgés de 18 ans et plus**

P.6

Eglise catholique/Célébration eucharistique :
**Ces 10 changements importants qui
entrent en vigueur dimanche prochain**

P.5



Dématérialisation au Port Autonome de Lomé :

Désormais un guichet unique de recettes non-fiscales dans le secteur maritime

Lors du Conseil des ministres tenu le 19 novembre dernier, le conseil a examiné deux projets de décret dans le secteur maritime. Il s'agit des décrets portant création d'un guichet unique pour des recettes non fiscales non perçues et celui portant sur la réorganisation et le fonctionnement des services de recherches et de sauvetage des aéronefs et navires en temps de paix.

Le premier décret a pour objet de rationaliser, de centraliser la perception des amendes et des redevances, notamment en dématérialisant le processus. Il est question également de faciliter les perceptions et de

faire en sorte qu'en un seul mouvement l'on puisse régler les redevances dans leur ensemble et s'il y a lieu les amendes. Selon le communiqué, il y a une série de redevances qui existent d'ores et déjà dans les textes en ma-



Le projet était sur la table depuis des semaines, et il est finalement adopté avec la création de la plateforme. Cette logistique vient répondre à la politique de la dématérialisation des opérations enclenchée au Port Autonome de Lomé, et aussi à pour ambition de faire de la plateforme portuaire de Lomé un hub logistique continental.

Notons que ce guichet devrait être similaire à celui du commerce extérieur mis en œuvre depuis 2014.

La plateforme va répondre à un triple objectif notamment, celui de proposer un point de paiement unique aux opérateurs en le dématérialisant, s'assurer de l'effectivité de la collecte de plusieurs redevances et amendes et enfin faciliter les analyses en matière de performance portuaire.

Carole AGHEY

Visite du Premier ministre à la coopérative «Espoir de Dzolo», productrice de l'ananas bio

La cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé, a visité le 20 novembre dernier, la coopérative «Espoir de Dzolo» dans la préfecture de l'Avé (une cinquantaine de kilomètres au nord de Lomé). Une coopérative qui produit de l'ananas bio certifié, exporté vers l'Europe. Le Premier ministre s'est déplacé pour aller encourager ces jeunes togolais spécialisés dans la production de l'ananas bio exporté partout dans le monde.



Financée à hauteur de 40 millions de FCFA par le gouvernement à travers le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), la coopérative «Espoir de Dzolo» produit annuellement 32 500 tonnes d'ananas bio exportées vers l'Italie, la Suisse et la France. Elle emploie plus de 760 personnes dont 260 emplois directs et 500 emplois indirects. La réussite de cette production d'ananas bio est une fierté pour le gouvernement qui témoigne de l'efficacité des mécanismes d'accompagnement des différentes initiatives économiques des jeunes. « Les activités de cette opération apportent beaucoup de choses à la localité. Il y a un magasin qui profite à tout le village, l'électrification du lycée grâce à la coopérative qui a également installé des points d'eau potable et ça aide beaucoup le village », a confié le notable porte-parole du village.

« Dans le temps on était éparpillé avec de petits

champs individuels. Grâce au FAIEJ qui nous a donné une formation adéquate et un financement de 40 millions de FCFA, nous avons réussi dans la production. Actuellement, la coopérative exploite 32,5 ha pour une production estimée à environ 1200 tonnes d'ananas bio sur 18 mois, soit une production annuelle de 800 tonnes », a témoigné Amedo Kossi Augustin, président de la commission de gestion de la coopérative.

« Nous ne créons pas de coopérative, nous structurons des coopératives. Les jeunes bénéficient de la formation qui leur permet de dérouler leurs activités. C'est de l'ananas qui part partout et ça permet une valeur ajoutée très élevée. C'est une fierté pour le Togo d'accompagner ces jeunes qui sont les pépites de la nation togolaise. Le FAIEJ se trouve honoré que les plus hautes autorités nous donnent cette mission de faire de nos jeunes, des pépites », a expliqué Sahouda Gbadamassi-Mivédor, directrice générale du FAIEJ.

Carole AGHEY

tière de douane et maritime, mais qui ne sont pas perçus. Par rapport au second décret examiné, concernant la réorganisation des services de sauvetage et de recherches des navires en détresse, il est souligné que si par exemple, un avion subit un crash et s'abîme en mer, la question qui va se poser est de savoir comment coordonner les recherches. Et pour pouvoir coordonner ces recherches, il y a des structures qui doi-

vent piloter les activités. Le pays disposait déjà d'un centre de recherche et avec ce nouveau texte, le gouvernement veut fusionner la recherche pour des aéronefs et des navires en détresse pour plus d'efficacité. Ceci, va permettre d'élever le centre du Togo au rang des centres sous-régional de recherches.

Le Port Autonome de Lomé a désormais un guichet unique des recettes non-fiscales du secteur maritime.

Philippe K. Tchodie, le Génie de l'économie nationale recevra deux distinctions en décembre prochain en Côte d'Ivoire

«Quand le travail paye, c'est une bonne victoire», nous apprend la sagesse africaine. Cette sagesse le Manager de l'OTR l'a vite comprise depuis son accession à la tête des deux régies financières du pays en février 2019.

En effet, les 17 et 18 décembre prochains, à l'occasion du 5^e dîner de gala de l'Observatoire Africain pour la Promotion de la Bonne Gouvernance (OAPBG), prévu à Abidjan, L'Office togolais des recettes (OTR) et son commissaire général, Philippe Kokou Tchodie recevront deux prix à savoir « le Prix de la meilleure Administration Publique du Togo » et « le Prix Panafricain du Meilleur Gestionnaire de Régie Financière du Togo ».

Selon l'observatoire, la fusion des deux régies financières notamment l'administration des douanes et celle des impôts au Togo demeure une innovation qui prouve à suffisance son efficacité et son dynamisme. L'OTR, selon l'observatoire a multiplié des réformes visant à offrir des services de qualité à ses partenaires, notamment avec l'introduction de la plateforme en ligne e-foncier, le lancement par le collecteur des impôts au Togo, d'un recensement fiscal géolocalisé et depuis un



d'Ivoire. Il regroupe en son sein plusieurs journalistes, communicateurs et assimilés de toutes obédiences. Son objectif principal à sa création est de faire la promotion des cadres et compétences sur tout le continent Africains. S'agissant du CG comme l'appellent affectueusement les employés de l'OTR, nous l'exhortons à oeuvrer d'avantage pour la bonne santé de notre économie!

Gnimdou Richard



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

**Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU**

Directeur de la Publication

**Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43**

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Covid-19/Reconnaissance du Pass Vaccinal togolais dans toute l'UE : Une véritable consécration des efforts du gouvernement

La détermination du président de la République Faure Gnassingbé de poursuivre sa politique sociale pour élever le niveau de vie de la population est irréversible. Et cela se constate dans les différentes réalisations dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'inclusion sociale et financière. Pour renforcer les acquis du mandat social 2015- 2020, le gouvernement togolais sous le leadership du chef de l'État a revu à la hausse la cagnotte dédiée aux secteurs sociaux.

Le Togo devient le 1er pays d'Afrique Subsaharienne dont le certificat de vaccination Covid-19 numérique est reconnu par l'Union européenne qui félicite le gouvernement togolais. L'engagement des plus hautes autorités du pays depuis l'apparition du coronavirus, pour protéger ces citoyens vivants sur le sol national ou en déplacement ne cesse de monter en grade. Outre la sensibilisation et la motivation à vaccination, le gouvernement a mis des bouchées doubles afin que le pass vaccinal qui sera délivré aux vaccinés puisse répondre aux normes standard. Aujourd'hui c'est chose faite. L'Union européenne vient de déclarer officiellement, le certificat de vaccination numérique du Togo conforme à celui utilisé dans tous les pays européens. Le seul pays de l'Afrique subsaharienne à détenir cette authentique certificat de vaccination numérique, conforme à tous les 27 pays de l'Europe.

C'est à travers un communiqué conjoint signé

hier 24 novembre 2021 par le gouvernement togolais et la Délégation de l'Union européenne que cette information a été rendu publique. La mesure sera effective à compter de ce jeudi 25 novembre 2021. Le gouvernement togolais a en effet mis en place une stratégie de vaccination efficace de la population qui place le Togo au rang des pays les mieux vaccinés de la sous-région. En effet, plus d'un million de personnes, soit 25% de la population cible togolaise, se sont déjà enregistrés sur la plateforme numérique d'enrôlement et de suivi des personnes vaccinées, mise en place dès le démarrage de la campagne de vaccination par le Togo. Cette plateforme, entièrement développée au Togo, permet d'émettre un certificat de vaccination COVID-19 numérique avec QR code, aux personnes qui ont reçu le nombre minimal de doses requis. Grâce à ce dispositif digital, l'État togolais a pu établir en un temps record la réciprocité avec le système européen des certificats de vaccination numériques contre la COVID-19. Le



Commissaire européen à la Justice, Didier Reynders, s'est félicité du nombre croissant de pays rejoignant l'effort de l'UE et a souligné que 51 pays et territoires sur cinq continents sont désormais connectés au système de certificat numérique COVID de l'UE. « Je suis également ravi que nous ayons le premier pays d'Asie du Sud-Est (Singapour) et le premier pays d'Afrique subsaharienne (Togo) qui seront interconnectés au certificat numérique COVID. A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite réaffirmer aux voyageurs la confiance de voyager à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE », a-t-il poursuivi. « Je félicite le gouvernement togolais pour sa proactivité afin d'obtenir l'équivalence du certificat de vaccination numérique avec celui de l'Union européenne. C'est une bonne nouvelle pour tous les Togolais et les Togolais, notamment ceux de la diaspora et les hommes

d'affaires européen effectuant des déplacements réguliers au Togo », a de son côté indiqué Joaquín Tasso Vilallonga, Ambassadeur de l'Union européenne au Togo. Le Togo devient ainsi le premier pays d'Afrique subsaharienne dont le certificat de vaccination COVID-19 numérique est reconnu dans les 27 pays de l'Union européenne. Concrètement, les voyageurs togolais totalement vaccinés et disposant du nouveau certificat pourront désormais accéder aux lieux soumis à la présentation du certificat de vaccination COVID-19 dans l'espace européen. De même, les voyageurs munis d'un certificat de vaccination COVID-19 européen pourront le présenter au Togo dans les lieux où ce certificat sera exigé. Le professeur Moustafa Mijiyawa, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, a réaffirmé la volonté de l'État to-

golais de protéger sa population contre le Coronavirus. « Les efforts du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19, notamment dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale, sont recommandables. Avec plus de 500 000 personnes complètement vaccinées et presque un million de personnes partiellement vaccinées, le Togo affiche aujourd'hui un taux de vaccination de 12%, et œuvre pour une nette amélioration de ce taux d'ici la fin de l'année », a-t-il dit.

Cina Lawson, Ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale, a de son côté, indiqué que « la numérisation du certificat de vaccination est une première étape dans l'effort de digitalisation du secteur de la santé au Togo. A terme, cette digitalisation permettra, entre autres, de suivre le parcours médical des patients et de poser les bases pour le développement de la télémédecine.

La reconnaissance du certificat togolais par le système européen atteste aussi de l'importance pour notre pays de construire des solutions numériques interopérables qui répondent aux normes et aux standards internationaux ». Elle a félicité les équipes techniques qui ont développé le certificat en interne.

Daniel A.

L'entretien routier :

La SAFER va mobiliser plus de 30 milliards pour l'exercice 2022

Le budget qui sera exécuté par la Société Autonome de Financement d'Entretien Routier (SAFER) le budget devant servir à l'entretien des routes nationales, des pistes rurales, au cantonnement pour renforcer la sécurité routière pour l'exercice 2022 s'élève à plus de 30 milliards. Ce coût estimatif défini au cours de la réunion de programmation du budget-programme annuel d'entretien routier 2022, organisé jeudi 18 novembre 2021, par le ministère des travaux publics vise à mieux renforcer la performance du réseau routier national pour la satisfaction de la population.

En effet, à l'issue des travaux, le coût estimatif de l'entretien routier pour l'exercice 2022 est évalué à 30.609.300.000 FCFA. La mobilisation de ce fond qui incombe à la Société Autonome de Financement d'Entretien Routier (SAFER) appelle à la prise de conscience des usagers de la route afin de répondre dans un esprit patriotique aux exigences en vigueur au niveau des paysages celle de s'acquitter de leur droits d'usage de la route mais

aussi au respect du code de la route en évitant les surcharges. Les droits d'usage de la route sont destinés à financer l'entretien routier. La route se dégrade au fur et à mesure que le temps passe et il faut en prendre soin pour qu'elle dure. Il faut que les usagers contribuent à l'entretien, de la même manière qu'ils contribuent à sa dégradation.

Du côté de la SAFER, la construction et la protection des routes s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement prônée par le



Chef de l'Etat. Ainsi donc outre la mobilisation des fonds d'entretien, pour garantir la durabilité des routes dans le temps, il nécessite selon le directeur général de la SAFER Atoute Outchatcha, l'adhésion de tous les acteurs de l'opération de contrôle des charges à l'essieu.

« La dynamique du développement socio-économique de notre pays sous l'impulsion du président de la République, repose sur le développement de la route qui

reste une opération suffisamment onéreuse. Ainsi la protection de la route pour garantir sa durabilité dans le temps, nécessite donc l'adhésion de tous les acteurs de l'opération de contrôle des charges à l'essieu confiée par le gouvernement à la SAFER. Il s'agit d'une opération, pour empêcher les surcharges des camions et des gros camions », a-t-il indiqué. Pour Zouréatou Tcha-Kondo Kassa Traoré, ministre des Travaux publics, il est impérieux que les acteurs en

charge de l'entretien routier fassent preuve de rigueur dans leurs travaux.

« J'exhorte tous les partenaires et acteurs impliqués dans le processus de gestion de l'entretien routier à prendre un nouvel élan qui doit se caractériser désormais par une transparence dans le processus de passation des marchés sans perdre de vue les paramètres de qualité, de coût et le délai dans l'exécution des travaux », a-t-elle rappelé avant d'appeler la SAFER à redoubler d'ardeur : « Quant à la SAFER, elle devra conformément à son agenda redoubler d'ardeur pour assurer le financement du réseau routier national ». Notons que pour l'exercice 2021, la SAFER a réussi à mobiliser vingt-un (21) milliards FCFA.

Essobiou A.

5^{ème} édition du Forum des jeunes dirigeants Chine-Afrique : Le parti UNIR prend activement part à la rencontre

Le cinquième Forum des jeunes dirigeants Chine-Afrique se tient par visioconférence, les 24 et 25 novembre 2021. Cette rencontre internationale s'inscrit dans le cadre des excellentes relations de coopération politique entre la Chine et le continent africain en général et entre le Parti Communiste Chinois (PCC) et des partis politiques africains partenaires dont Union pour la République (UNIR) du Togo.

La délégation togolaise est conduite par la Militante Yawa Djigbodi TSEGAN, Présidente de l'Assemblée nationale. A cette occasion, Madame Yawa Djigbodi TSEGAN a prononcé un discours à l'ouverture des travaux, aux côtés des responsables du PCC au-devant desquels M. Tao SONG, Ministre du Département international du Comité Central du Parti Communiste Chinois. Cette allocution a été l'occasion de louer la convergence de vue entre les deux leaders : SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise et Président du parti Unir et SEM Xi Xiping, Président de la République populaire de Chine et Secrétaire Général du PCC. Elle a également exprimé la volonté du parti UNIR à préparer la jeunesse afin qu'elle soit bien outillée pour faire face valablement aux défis du moment. «La priorité aujourd'hui serait d'investir pour le futur, plus précisément dans le capital humain

en plaçant les jeunes au cœur de toute action. Pour concrétiser cet objectif, il est urgent pour nous de revisiter nos politiques et programmes sociaux afin de promouvoir une relance plus inclusive et plus durable», a-t-elle dit. Plusieurs sujets seront abordés au cours de ce forum notamment « les réalisations et les expériences centennaires du PCC », «la mission et les responsabilités des jeunes chinoise et africaine dans la coopération sino-africaine » et « les opportunités et défis auxquels font face les jeunes chinoise et africaine, ainsi que leur réflexion sur le monde d'aujourd'hui ». Tous ces sujets feront l'objet de discussions et d'échanges entre les délégations invitées à ce forum. Union pour la République (UNIR) et le Parti Communiste Chinois (PCC) entretiennent un partenariat politique marqué par des visites réciproques des responsables des deux partis pour un partage d'expériences sur les questions politiques, diplomatiques et de



La Militante Yawa Djigbodi TSEGAN, Cheffe de la délégation UNIR

développement.

Pour mieux organiser cette rencontre afin que les résultats escomptés puissent être atteints, un séminaire d'échanges entre le Parti Communiste Chinois (PCC) et les Jeunes Dirigeants des partis politiques d'Afrique francophone parmi lesquels Union pour la République s'est tenue en visioconférence le 22 novembre dernier. Placée sous le thème « Inscrire l'amitié Sino-Africaine dans la durée et construire un avenir partagé entre la Chine et l'Afrique », elle a permis de discuter des défis majeurs de la coopération.

Dans son mot introductif, Xueyong WANG, Directeur Général Adjoint du Bureau

d'Afrique du Département international Parti Communiste Chinois (PCC) avait mis l'accent sur l'objectif d'une telle rencontre. «Le PCC veut renforcer la coopération avec les partis au pouvoir et les jeunes leaders de tous les pays africains sur l'amélioration de la gouvernance afin de promouvoir notre capacité et apporter davantage de bien-être au peuple», a-t-il dit.

Entouré d'une dizaine de jeunes, Kanka-Malik NATCHABA, Délégué National du Mouvement des Jeunes

Unir (MJU) a précisé que la vision de développement portée par le Distingué Militant Faure Gnassingbé s'inscrit dans cette démarche. «...au Togo, nous estimons que le rôle de la jeunesse est de construire l'avenir du pays et la vision de notre leader Faure Essozimna Gnassingbé est d'investir dans ce capital humain par le développement de l'éducation, de leviers pour l'industrialisation mais aussi par la culture de la paix et de la sécurité dans notre pays. C'est en cela que nous trouvons une convergence totale entre les vues de nos deux leaders qui sont la lutte contre la pauvreté», a-t-il martelé. Il a salué la solidarité agissante de la Chine en faveur du Togo depuis l'apparition de la pandémie de l'infection à Covid-19.

Précisons que cette rencontre fut l'occasion de présenter le rapport intégral du sixième plénum du 19^e comité central du PCC qui s'est tenu du 8 au 11 novembre 2021 à Beijing.

Daniel A.

Pour marquer ses 20 ans d'existence, la Cour de justice de la CEDEAO à Lomé pour évaluer ses forces et faiblesses

La conférence internationale de la Cour de justice de la CEDEAO a été lancée lundi 22 novembre 2021, à Lomé. Ouverte par Pius Kokouvi Agbetomey, garde des sceaux, ministre de la justice et de la légalisation, elle permettra aux participants d'analyser les forces et faiblesses de la Cour pour plus d'efficacité.



Photo de groupe des responsables de l'institution judiciaire de la CEDEAO avec le ministre Pius-Agbetomey (au milieu)

Placée sous le thème : « 20 ans de la Cour de justice de la CEDEAO : Réalisations, défi et perspective », la conférence internationale de la CEDEAO, réunit du 22 au 25 novembre 2021, des acteurs venus de la sous-région. Durant quatre jours, la

rencontre à laquelle participe Jean Claude Kassi Brou, président de la commission de la CEDEAO, permettra de définir des stratégies pour plus d'efficacité de la Cour. Opérationnelle depuis 1999, la Cour de justice de la CEDEAO, peut être saisie

par les Etats ou encore émettre un avis consultatif sur des questions juridiques lorsqu'elle est saisie. Pour pleinement jouer ce rôle qui entre dans le cadre de l'amélioration de la cohésion sociale dans la sous-région, elle initie annuellement une conférence internationale pour l'autocritique de ses travaux. Cette année, le Togo abrite la conférence portée sur les 20 ans de la Cour. Pour Pius Agbetomey, garde des sceaux, ministre de la justice et de la légalisation, il sera question pour les acteurs d'analyser les forces et faiblesses de la Cour et définir les perspectives pour relever les défis qui s'imposent à la communauté.

En effet, les 1ers juges de la Cour de justice de la CEDEAO ont prêté serment le 30 janvier 2021. Et depuis, plusieurs paliers ont été franchis.

« La Cour de justice de la CEDEAO est incontournable

Suite à la page 6

FAIT DIVERS

DERNIER AVERTISSEMENT

Il était averti des risques de ses turpitudes. Mais il a persisté et signé pour aller jusqu'au bout. Et bien il y est allé mais avec des larmes aux yeux.

Il y a en effet trois semaines que notre compatriote, le sieur Lamboussa séjourne gratuitement dans les locaux de la prison civile de Sokodé, sa ville natale. Lamboussa, ce jeune togolais de 32ans, menuisier aluminium de son état et célibataire sans enfant jamais condamné venait ainsi de marquer ses premiers pas vers la prison. Il lui est reproché d'avoir détourné la bagatelle somme d'un million de francs CFA à lui remise par dame Rackya, revendeuse d'ignames dans la même ville. Elle lui aurait remis cet argent courant le mois d'octobre 2019 pour lui fabriquer les meubles de son salon. Il aurait tenté de justifier qu'il n'a pas détourné cet argent. Qu'il ne l'a non plus dissimulé quelque part. Mais qu'en fait, il s'est fait voler suite à une négligence, mieux à une idiotie de sa part. Mais le juge ne l'a pas cru. Selon les indiscrétions, l'homme n'ayant jamais détenu, voire géré un quelconque montant, a cru en profiter pour se faire une petite campagne de séduction. Aussi n'hésitait-il pas à sortir le paquet de sa poche à chaque fois que l'opportunité s'offrait à lui pour montrer à quel point son métier génère beaucoup de richesses. Même celui qui lui a commandé l'équipement pour la production des meubles, objet de son contrat avec Rackya l'aurait aussi prévenu du danger qu'il courait en refusant de payer la commande. D'autres personnes l'auraient également approché à cet effet mais il avait fait fi de tout et était resté téméraire. C'est seulement ce matin-là quand il s'est réveillé et n'a trouvé que trois sales cauris remplaçant le million soigneusement caché sous son oreiller, qu'il a compris qu'il y avait plus fort que lui. Bien que le voleur, ait manifesté sa bonne foi en proposant de retourner l'argent sans être dénoncé au juge, le souci de Lamboussa n'est pas totalement résolu. Il lui faudra encore trouver une bagatelle somme de 150 000 f pour régler les frais connexes et bénéficier de la liberté. S'il est permis de défier méfions-nous des défis à risque. A bon entendeur, salut !

B.TALOM

Eglise catholique/Célébration eucharistique : Ces 10 changements importants qui entrent en vigueur dimanche prochain

Le 29 octobre 2021 était la parution officielle du Missel Romain dans sa nouvelle traduction liturgique. Il entrera en vigueur, le 28 novembre prochain. Quels sont les principaux changements ? (ils sont inscrits en gras dans la suite du texte).

La nouvelle traduction du Missel romain émane de l'instruction du Vatican Liturgiam authenticam de 2001. La Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a demandé aux conférences épiscopales de revoir la traduction dans un souci d'uniformisation pour « manifester l'unité du rite romain ». L'objectif était, entre autres, de se rapprocher du texte original latin. Un travail de traduction a donc été mené pendant quinze ans sous l'autorité de la Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL). Un travail soumis à la triple fidélité dont parle le pape François dans son motu proprio Magnum principium (2017) : fidélité au texte original, fidélité à la langue dans laquelle le texte est traduit, et fidélité à l'intelligibilité du texte par nos contemporains.

A partir du 28 novembre, les fidèles entendront et réciteront les textes de la nouvelle traduction. En plus de la révision d'un certain nombre de prières, préfaces et dialogues rituels, une plus grande place est donnée au silence et à la gestuelle. Autre évolution, les adresses sont désormais inclusives : « frères et sœurs » au lieu de « frères » auparavant qui correspond au texte latin. Enfin, l'accent est mis sur l'eucharistie en tant que mystère. Vous trouverez ici en rouge les ajouts ou les modifications effectués.

1- SALUTATION DU PRÊTRE

Au début de la célébration, le prêtre accueille les fidèles en leur souhaitant la présence du Ressuscité. La nouvelle traduction souligne cela en utilisant le mot « Christ ».

La grâce de Jésus, le Christ, notre Seigneur, l'amour de Dieu le Père, et la communion de l'Esprit Saint soient toujours avec vous.

2 - ACTE PÉNITENTIEL

Le rite pénitentiel démarre désormais avec la mention « Frères et sœurs ». Une mention que l'on retrouvait déjà dans le missel latin. « Nous avons péché » remplace « nous sommes pécheurs », l'accent est donc mis sur l'acte plus que sur la personne. La Vierge Marie gagne le vocable de bienheureuse.

Frères et sœurs, préparons-nous à célébrer le mystère de l'eucharistie, en reconnaissant que nous avons péché. **Je confesse à Dieu tout-puissant**, Je reconnais devant vous, frères et sœurs, que j'ai péché en pensée, en parole, par action et par omission. Oui, j'ai vraiment péché. C'est pourquoi je supplie la *bienheureuse* Vierge Marie, les anges et tous les saints, et vous aussi, frères et sœurs, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

3 - GLOIRE À DIEU

Attention, dans le Gloire à Dieu, la nouvelle traduction privilégie le pluriel « les péchés » au singulier.

Gloire à Dieu, au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons,
nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire, Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant. Seigneur, Fils unique, Jésus Christ, Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.

Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut, Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

4 - JE CROIS EN DIEU

Dès les années 1970, le philosophe Jacques Maritain dénonçait déjà la traduction française du Je crois en Dieu qui affirme que le Christ est « de même nature que le Père » : « La traduction française de la messe met dans la bouche des fidèles, au Credo, une formule qui est erronée de soi, et même, à strictement parler, hérétique », critiquait-il. Désormais, dans le symbole de Nicée-Constantinople, le terme « consubstantiel » remplace « de même nature », exprimant par-là l'identité de substance entre le Père et le Fils. Le symbole des Apôtres n'a quant à lui pas été



Pape François

modifié.

Je crois en un seul Dieu, le Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible, Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu Engendré non pas créé, *consubstantiel* au Père, et par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel; Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, Il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Ecritures, et il monta au ciel; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts et son règne n'aura pas de fin. Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie; il procède du Père et du Fils. Avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire; il a parlé par les prophètes. Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen

5 - LITURGIE EUCHARISTIQUE

Le renouvellement des formules de la préparation des dons et de la prière sur les offrandes manifeste que Dieu est à la source de ce que nous lui offrons sous la forme du pain et du vin.

Préparation des dons :

Tu es béni, Seigneur, Dieu de l'univers : nous avons reçu de ta bonté le pain que nous te

présentons, fruit de la terre et du travail des hommes ; il deviendra pour nous le pain de la vie.

Tu es béni, Seigneur, Dieu de l'univers : nous avons reçu de ta bonté le vin que nous te présentons, fruit de la vigne et du travail des hommes ; il deviendra pour nous le vin du Royaume éternel.

Nouvelle prière sur les offrandes :

Priez, frères et sœurs : que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout puissant. Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice à la louange et à la gloire de son nom, pour notre bien et celui de toute l'Eglise.

Anamnèse :

Il est grand, le mystère de la foi : Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus, nous proclamons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire.

Acclamons le mystère de la foi: Quand nous mangeons ce pain et buvons à cette coupe, nous annonçons ta mort, Seigneur ressuscité, et nous attendons que tu viennes.

Qu'il soit loué, le mystère de la foi : Sauveur du monde, sauve-nous! Par ta croix et ta résurrection, tu nous as libérés.

6 - AGNEAU DE DIEU

Outre le pluriel réitéré des « péchés », l'Agneau de Dieu se clôt désormais par « Heureux les invités au repas des noces de l'Agneau » au lieu de « Heureux les invités au repas du Seigneur ». Une invitation à la communion permettant d'exprimer le mystère de l'Alliance avec Dieu.

Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous.

Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous.

Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde, donne-nous la paix.

Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui enlève les péchés du monde.

Heureux les invités au repas des noces de l'Agneau !

7- RITE DE CONCLUSION

Jusqu'à présent, le prêtre renvoyait les fidèles en disant : « Allez, dans la paix du Christ ». La nouvelle traduction offre trois autres formules possibles (au choix) : Allez porter l'Evangile du Seigneur.

Allez en paix, glorifiez le Seigneur par votre vie.

Allez en paix.

8 - LA PLACE DU SILENCE

Une des nouveautés de cette traduction est la place importante laissée au silence. Comme le rappelle la Présentation Générale du Missel Romain (PGMR), « le silence sacré fait partie de la célébration ». « Pendant l'acte pénitentiel et après l'invitation à prier, chacun se recueille ; après une lecture ou l'homélie, on médite brièvement ce qu'on a entendu ; après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure ». Le silence fait donc partie de l'action liturgique et offre la possibilité d'un accueil de la Parole de Dieu. Le nouveau missel indique ainsi un nouveau temps de silence après le Gloire à Dieu : « Tous prient en silence quelques instants, en même temps que le prêtre. Puis, le prêtre, les mains étendues, dit la prière d'ouverture ou de collecte ».

9 - LA MISE EN AVANT DU CHANT

La nouvelle traduction rappelle également que la prière liturgique est une prière chantée. Elle accorde ainsi une certaine place au latin, en proposant de chanter dans cette langue le Gloria, le Credo ou encore le Pater Noster. Les préfaces chantées seront aussi publiées avec la nouvelle traduction.

10 - L'IMPORTANCE DE LA GESTUELLE

À plusieurs endroits, le nouveau texte précise les gestes du prêtre et ceux de l'assemblée. Il vient par exemple renforcer l'invitation à s'incliner lors de l'évocation du mystère de l'incarnation dans le Je crois en Dieu, ainsi que dans le symbole de Nicée-Constantinople et le symbole des Apôtres. Dans ce dernier, il est demandé de s'incliner de « Et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur » à « né de la Vierge Marie ». Dans le symbole de Nicée-Constantinople, l'assemblée est priée de s'incliner pendant la phrase : « Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme ».

Roman/ Inciter la jeune fille à préserver sa virginité : « Le voyage de la destinée, le chemin tracé » de Christine de Christ

Découvrir sa destinée et la poursuivre jusqu'à une issue glorieuse à côté du Saint Esprit. C'est la condition sine-qua-non à laquelle une auteure, Christine de Christ, exhorte les jeunes filles pour réussir leur vie sur terre. A travers les personnages de Sergène et de Ramona, toutes deux des jeunes filles, l'auteure transporte son lecteur dans un voyage inoubliable empreint de sincérité avec soi pour l'amener à délaisser sa vie de débauche au profit de la vie en Christ en vue de redéfinir un mode (s'il y a lieu) de vie plus rationnel dans l'unique but de marcher selon le plan de Dieu.



Christine de Christ

Mme Christine de Christ, à l'état civil s'appelle EDAN Christine. En dehors de son statut d'écrivaine par lequel elle œuvre pour la cause de la gent féminine elle est conférencière pour l'épanouissement de la gent féminine. Elle est également Pasteur assistante à l'Eglise de la Nouvelle Dimension et aussi employée à Togo Com. Selon l'auteure, cette œuvre littéraire, est comme un ramassis d'enseignements et de conseils pour les jeunes filles. Chacun y trouvera les matériaux nécessaires pour construire une vie épanouie. Mme Essivi Mimi Bossou-Soedjédé, qui a préfacé cet ouvrage, indique qu'à travers l'histoire des deux jeunes filles, Sergène et Ramona, il ressort que chaque

être humain est né pour accomplir sa destinée. Toutefois, précise-t-elle, le choix que nous faisons dans la vie peut nous amener soit à l'accomplir ou à nous en éloigner. « Il s'agit dans cette œuvre, surtout pour les jeunes filles, de prendre soin de la « pierre précieuse » qui est placée entre leurs jambes. Elles ont le choix de l'ouvrir à tout va ou d'atteindre une destination avant de se donner à quelqu'un. Il revient à chacun de faire le meilleur choix pour sa survie et ainsi ne pas perdre sa destinée », souligne-t-elle. Abondant dans le même sens, le Pasteur Jérémie Novon, Président National des Eglises de la Nouvelle Dimension, fait savoir quant à lui que ce bouquin a le mérite d'apporter un message d'encouragement à

toute personne qui estime avoir raté sa destinée. « Quelle que soit la manière dont vous estimez avoir raté votre destinée, vous pouvez toujours la rebâtir en se confiant à Dieu, suivre ses instructions pour bâtir une nouvelle vie », a-t-il martelé.

Christine de Christ en écrivant cette œuvre pense vraiment que Dieu a mis une richesse énorme en chacun de nous : « pour l'auteure, la destinée est un tapis rouge que le Seigneur nous déroule pour que nous y marchions. Elle encourage en outre chacun de nous à découvrir ce pourquoi il est venu sur cette terre : « Dieu a mis en chacun de nous des choses que nous ne connaissons pas. Mais, lorsque nous allons faire la marche avec Lui, le Seigneur, nous découvrirons ce pourquoi il nous a créés », a expliqué l'auteure. Pour ce faire, Christine de Christ exhorte les jeunes filles à se garder de tout rapport sexuel jusqu'au mariage : « Un homme qui découvre la nudité d'une fille, qui a son tour a eu des rapports intimes avec plusieurs jeunes garçons pourra-t-il facilement trouver son âme-sœur ? », s'interroge l'auteure. Coucher avec plusieurs garçons avant le mariage n'a rien de luxueux comme le pensent les jeunes filles d'aujourd'hui. Que l'écho de cette œuvre littéraire parvienne jusqu'aux oreilles de celles qui peuvent entendre.

BLEWOUSI Soe

Covid-19 au Togo : La “Campagne accélérée” de vaccination bat son plein et s'étend aux élèves âgés de 18 ans et plus

Débuté au Togo depuis le 10 mars 2021 la campagne de vaccination contre la Covid-19, une autre phase de « campagne accélérée » de vaccination de 15 jours a démarré le 22 novembre dernier au Togo.

Au moins deux (02) millions de personnes sont attendues au cours de cette campagne.

Selon les chiffres publiés le 17 novembre par le Médecin-Colonel Djibril Mohaman, président de la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre la Covid-19 au Togo, le taux de vaccination pour les personnes qui sont éligibles à la vaccination était estimé à 12,12% pour ceux qui sont complètement vaccinés et

de 24,3% pour ceux qui ont reçu une dose.

« En plus des sites des centres de santé qui existent déjà, il est prévu des sites sur des places publiques, des marchés, dans les maisons des chefs de cantons, les lieux de cultes, les gares routières, etc. », a expliqué Dr Josée Apetsianyi (responsable groupe technique de travail/Vaccination Covid-19).

« Sur le plan national, 1 652 équipes de vaccination de quatre personnes contre 600 équipes de vaccination », a-t-elle précisé.

« L'objectif, c'est de vacciner 2 millions de personnes. Au moins 1,5 million de personnes pour la première dose et au moins 500 000 personnes pour la deuxième dose. Cette campagne cible

les personnes de 18 ans et plus », a ajouté Dr Apetsianyi.

Notons que cette campagne de vaccination s'étend cette fois ci aussi sur les établissements du secondaire. C'est ce qui ressort d'une note rendue publique lundi 22 novembre 2021 par le Secrétaire Général du ministère en charge des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat à instruire les inspecteurs et directeurs du secondaire à autoriser les élèves âgés de 18 ans à se faire vacciner.

Au jour du 22 novembre 2021, le Togo compte 26 210 cas confirmés de Covid-19 dont 243 décès, 25 856 cas guéris et 111 cas actifs.

Carole AGHEY

Guinée/Femme : Le clou de girofle pour se faire désirer par votre homme



Le clou de girofle est un stimulant du désir, il réveille les sens de votre homme et le pousse à vous désirer et vous rester fidèle toute la vie. Il est de plus en plus utilisé par les femmes pour provoquer le désir de leurs conjoints.

Fanta Savané est vendeuse de clous de girofle dans un marché de Conakry : « Moi je vends les clous de girofle depuis dix ans maintenant. J'ai beaucoup de clientes qui viennent acheter avec moi. Une femme qui veut attirer le désir de son mari, n'a pas besoin de trop parler, il suffit juste de mettre un peu de clou de girofle moulu (poudre) dans l'huile d'olive. Vous laissez le mélange intact jusqu'au soir et vous commencez à l'utiliser. Vous verrez que votre homme sera

fan de vous », a-t-elle indiqué.

Le clou de girofle est un secret intime pour les femmes au foyer, témoigne Mariam Kaba : « C'est notre secret intime, si tu veux que ton mari dure sur toi, il faut écraser les clous de girofle puis mélanger avec du lait dans un récipient. Buvez le produit 2 heures avant de faire l'amour. Votre homme même va témoigner, tellement les cris seront énormes, ça rend fou un homme au lit », a expliqué Dame Kaba.

Le clou de girofle est le meilleur ami de la femme. Vous devez l'avoir chez vous, entiers ou moulus afin de l'utiliser quotidiennement pour améliorer votre vie sexuelle.

AGP

Pour marquer ses 20 ans d'existence, la Cour de justice de la CEDEAO à Lomé pour évaluer ses forces et faiblesses

Suite de la page 4

ble dans l'intégration régionale. Cet organe est mieux connu par les populations de la région. L'extension de ses compétences lui ouvre les champs d'intervention quasi universelle dans de nombreux domaines. En témoigne l'augmentation significative du nombre d'affaires traitées au cours de ces dernières années. L'organe a aussi finalisé le projet de la nouvelle vision 2050 qui prendra la place de celle de 2020 arrivé à terme en décembre », a déclaré Jean Claude Kassi Brou avant d'ajouter : « qu'au cours de l'élaboration de cette vision, les aspirations des po-

pulations ont été prises en compte. Et l'une de ces priorités est l'encrage de la bonne gouvernance, le respect de l'Etat de droit et de liberté fondamentales des citoyens ».

Notons que des sous thématiques comme : « La Cour de justice de la CEDEAO, un tribunal communautaire ou un tribunal de droit de l'homme », « Relation entre la Cour de justice de la CEDEAO et les Etats membres », « Stratégie pour renforcer l'efficacité de la Cour », seront débattues au cours de la conférence qui prend fin ce jeudi.

Daniel A.

Liberté d'expression :

L'Assemblée nationale renforce la loi organique de la HAAC et édifie l'OTM sur ses prérogatives

Les députés étaient en 12ème séance plénière de la 2ème session ordinaire de l'année sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale le mardi 23 novembre 2021. Séance au cours de laquelle ils ont examiné et adopté à l'unanimité 2 projets de loi. Il s'agit de se conformer aux dispositions et normes communautaires, en ce qui concerne le 2è projet de loi adopté.

Le premier porte sur le projet de loi organique modifiant la loi organique du 10 décembre 2018 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la communication HAAC. Le deuxième autorise la ratification du traité portant modification des dispositions du traité de l'UMOA du 20 janvier 2007 relative à la dénomination du conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF). Cette séance a vu la présence des membres du gouvernement notamment les ministres Christian Trimua, chargé des relations avec les Institutions de la République, Prof. Akodah Ayewouadan de la communication et des médias et Sani Yaya de l'économie et de finances. En effet, le premier projet de

loi adopté, est une relecture partielle de la loi organique relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la communication. Il permet de raffermir la liberté d'expression, de rassurer les professionnels des médias et de la communication et d'améliorer les rapports entre ces derniers et l'instance de régulation des médias. Cette relecture balise ainsi la voie au processus de renouvellement des membres de la HAAC.

L'autorégulation incombant à l'OTM, la régulation à la HAAC et le judiciaire réservé au pouvoir judiciaire. Il faut souligner trois points qui, aujourd'hui prennent un peu plus la lumière à savoir la cohérence d'ensemble de la loi organique relative à la HAAC avec le code de la presse et de la communication, l'har-



Vue partielle des parlementaires lors de la séance

monisation des compétences de la HAAC avec celles des juridictions et la réorganisation de la composition ou la désignation des membres de la HAAC.

D'après la préoccupation de l'honorable Kouméalo Anaté, selon laquelle est-il correct que les responsables de l'OTM puissent être candidats aux postes de la HAAC ? « Les responsables de l'OTM peuvent être candidats car l'OTM n'est pas une institution de la République. Mais une fois qu'un membre de l'OTM est élu comme membre de la HAAC, il ne pourra cumuler les

deux postes », a expliqué le ministre Christian Trimua, commissaire du gouvernement.

« L'OTM n'est pas habilité à apprécier l'éligibilité des candidatures à la HAAC. Cette responsabilité revient à l'Assemblée nationale. Le rôle de l'OTM est un rôle de secrétariat pour recevoir les candidatures et les soumettre à l'Assemblée nationale. Concernant les recours, la première voie de recours s'exerce au niveau de l'Assemblée nationale auprès de la présidente de l'Assemblée nationale », a précisé Christian Trimua.

Les articles 5, 6, 11, 13, 31, 34, 46, 54, 62, 63, 65, 66, 67, 69 de la loi organique n° 2018-029 du 10 décembre 2018 ont subi des modifications de même que l'article 34 qui est abrogé. S'agissant du 2è projet de loi adopté par les députés, la reformulation permet d'assurer une distinction entre le "conseil régional" de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers et le "conseil régional" de certaines collectivités publiques locales et territoriales des Etats membres de l'UMOA.

« Je voudrais au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, du gouvernement, et en mon nom propre, vous exprimer nos sincères remerciements pour le vote de cette loi qui est l'aboutissement du processus de ratification de la modification de la dénomination du CREPMF amorcé par les plus hautes autorités de l'UMOA lors de la 20ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Lomé, le 30 juillet 2018 » s'est réjoui le ministre Sani Yaya.

Le ministre a en outre rassuré qu'au terme de sa ratification par tous les Etats membres de l'UMOA, le traité de l'UMOA aura pour effet de consacrer la nouvelle dénomination de l'organe de régulation des marchés financiers de l'UMOA, en l'occurrence le "Conseil Régional" de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, qui deviendra "Autorité des Marchés Financiers" après 25 années d'existence.

Le Ministre de la communication et des médias, Akodah Ayewouadan, quant à lui, a rappelé l'origine de la nouvelle relecture de la loi.

« Permettez-moi d'indiquer, que cette nouvelle relecture pour laquelle vous êtes encore sollicités, trouve son origine dans la dynamique législative et réglementaire imprimée par la feuille de route gouvernementale 2020-2025 notamment en son troisième axe, cette dynamique elle-même propulsée par les changements progressifs qui bouleversent le secteur de la communication au Togo, à savoir l'émergence de nouveaux médias, de nouveaux canaux, de nouveaux vecteurs. Et de ce point de vue, la révision de la loi de 2004 s'est imposée en vue de prendre en considération notamment la régulation de la presse en ligne et de renforcer les pouvoirs de sanctions de la HAAC dans un contexte marqué par la multiplication des délits de presse. Aujourd'hui, renforcer la HAAC dans son rôle d'organe indépendant de régulation des médias, chargé d'accompagner les acteurs de la presse et de la communication tout en leur garantissant et en leur assurant la liberté d'exercice de leur profession nous semble un impératif. Et la relecture partielle voulue par le Gouvernement, porte le témoignage de la solidité de l'existant. Elle a pour ambition de raffermir la liberté d'expression » a-t-il rassuré.

Daniel A.

LES LAURIERS FTF:

Les meilleurs acteurs de la saison 2020-2021 primés

Dans la soirée du samedi 20 novembre 2021, s'est tenue au Grand Hôtel du 30 Aout de Kpalimé, Les Lauriers FTF, la cérémonie des AWARDS du football togolais.

L'édition 2021 de la cérémonie qui récompense les meilleurs acteurs des championnats du football togolais de la saison écoulée a été vive en couleurs en dépit de la pandémie liée au coronavirus.

Voici les joueurs, gardiens, entraîneurs et arbitres des différentes divisions distingués lors de la soirée gala organisée par la fédération nationale du football togolais.

- Meilleur joueur D1: Tchakei Marouf (ASKO)
- Meilleur espoir D1: Abalo Denis (DYTO FC)
- Meilleur arbitre D1: Aklassou Komlanvi
- Meilleur entraîneur D1: Ametokodo Messan (ASKO)
- Meilleur buteur D1: Nane



Des lauréats avec leur trophée

Richard (ASCK)

- Meilleur gardien D1: Ouro-Gneni Wassiou (AS OTR)
- Meilleur buteur D2: Karango K. Sylvain (KAKADL FC)
- Meilleur joueur D2: Karango K. Sylvain (KAKADL FC)
- Meilleur gardien D2: Ouro-Gafou Sani (CDF HAKNOUR)
- Meilleur entraîneur D2: Kembe Amako (KAKADL FC)
- Meilleur arbitre D2:

Amedome V. Egnonam

- Meilleur arbitre espoir féminin: Sohinnou Yolande
- Meilleur média sportif: Sport FM.

Avec trois distinctions, le Champion de la D2, KAKADL de defalé bat le record du club ayant reçu plus de prix à cette édition des Lauriers FTF.

Essobiou A.

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National. Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;

Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;

Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;

Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1 octobre 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



SAFER
Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier



- ENTRETIEN ROUTIER
- GESTION DES POSTES DE PEAGES
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de réduire le temps de d'arrêt au péage.

Ceci est un message de la **SAFER**

Route nationale n°1 (Agoè Cacaveli) Lomé-Togo BRB646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES